

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES ÉLUS CGT ET FO DE L'INSEE LIMOUSIN

### La réforme territoriale suscite de vives inquiétudes à l'Insee Limousin

Dans le cadre de la réforme territoriale, la direction générale de l'Insee a transmis une feuille de route définissant une orientation cohérente présentée dans l'ensemble des réunions tenues par les 7 préfets préfigureurs des régions fusionnées.

Il y est annoncé une volonté importante, celle de maintenir un réseau d'établissements qui demeureront dans les implantations actuelles, mais qui n'auront plus le statut de direction régionale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce premier point constitue une réponse positive aux revendications portées massivement par les personnels de l'Insee.

Cependant; le contenu précisant les contours fonctionnels de ces établissements ne correspond pas du tout à l'autre élément important des revendications : la diversité des travaux. Cette diversité est non seulement une condition essentielle à l'exercice des missions de l'institut, mais aussi à l'attractivité et à la pérennité de ces établissements. Elle est nécessaire aux agents qui y travaillent pour envisager leur carrière avec un minimum de perspectives. Ce que ne garantit pas ce projet.

A l'approche de la fusion entre l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes, l'inquiétude règne donc au sein du personnel de l'Insee Limousin. Le calendrier est resserré. Les décisions seront prises à partir de l'été, pour une mise en place qui s'effectuera entre début 2016 et fin 2018.

A Limoges, plus de 30 agents seraient potentiellement concernés par le transfert des travaux vers le chef-lieu de la future grande région. Il s'agit des personnels travaillant dans les services «études et diffusion» et «administration ressources» de l'actuelle direction régionale à Limoges. A terme, l'établissement conserverait principalement des emplois de production statistique, ce qui affecterait son attractivité et son rayonnement, le fragiliserait et menacerait sa pérennité.

S'il n'existe plus qu'un seul service d'études situé à Bordeaux, sera-t-il en mesure de répondre aux besoins d'études et d'analyse des problématiques qui se poseront dans les douze départements de la future grande région ? On peut légitimement en douter ! Nous contestons cette vision restrictive des études et de la diffusion circonscrite aux seuls besoins des décideurs régionaux de la métropole aquitaine.

La fusion des régions ne tarira pas la demande émanant des institutionnels locaux : départements, communautés d'agglomérations ou de communes, Scots, territoires de projets..... Il convient donc de s'organiser pour y répondre.

Aux antipodes d'un Insee des années 60 complètement centralisé avec des établissements voués à la seule production statistique, nous défendons un service public de proximité avec une statistique publique du 21<sup>ème</sup> siècle, ancrée dans les territoires, associant pleinement tous les acteurs du débat public.

Le 11 juin 2015